



L'AGENDA Législatif

Du 10 mai au 27 mai 2010

(sous réserve de modifications)

Lundi 10 mai

À 14 h 30

- Débat sur l'application de la loi relative à la communication audiovisuelle et au nouveau service public de télévision.
- Débat « l'Hôpital un an après l'examen de la loi au Sénat ».

Mardi 11 mai

À 14 h 30

- Débat sur la fiscalité des énergies alternatives.

A 15 h

Mercredi 12 mai

À 14 h 30

- Débat sur l'application de la loi de 2005 sur le handicap.
- Question orale européenne avec débat n° 5 de M. Jean BIZET à Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la transposition de la directive « services ».

Mardi 18 mai

À 9 h 30

- Questions orales dont celle de M. François REBSAMEN à M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville. (Situation de la caisse d'allocations familiales de la Côte-d'Or).

À 14 h 30 et le soir

- Projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche.

Mercredi 19 mai

À 14 h 30

- Deuxième lecture de la proposition de loi, modifiée par l'Assemblée nationale, pour le développement des sociétés publiques locales.
- Question orale avec débat sur la gendarmerie.

À 21 h 30

- Suite du projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche.

Jeudi 20 mai

À 9 h

- Proposition de loi tendant à abroger le bouclier fiscal.
- Proposition de loi visant à assurer la sauvegarde du service public de la télévision.

À 15 h et le soir

- Suite du projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche.

**Pour contacter
François Rebsamen
à Dijon**

3 rue des Forges
BP 21 008

21 010 Dijon Cedex

francois.rebsamen@senat21.fr

03.80.74.54.69.

à Paris

Palais du Luxembourg-

15, rue de Vaugirard

75291 Paris Cedex 06

f.rebsamen@senat.fr

01 42 34 30 94

Mardi 25 mai

À 14 h 30

- Suite du projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche.

Mercredi 26 mai

À 14 h 30 et le soir

- Suite du projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche.

Jeudi 27 mai

À 9 h 30, 14 h 30 et éventuellement le soir

- Projet de loi organique relatif au Défenseur des droits et projet de loi relatif au Défenseur des droits.